

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 9 juin 2026 à 19 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme mentionnée ci-dessous :

**DM2026-0067** Futur 51, rue Victoria, lot 5 102 263 du cadastre du Québec

Autoriser l'implantation d'une galerie à 2,6 mètres de la ligne de propriété, soit un empiètement de 2,4 mètres dans la marge avant, alors que la galerie devrait être à 3,5 mètres de la ligne de propriété, soit un empiètement maximum de 1,5 mètre, en vertu de l'article 7.1 du *Règlement 150 concernant le zonage*.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 20 mai 2026.

Josée Bourdeau, notaire, OMA  
Greffière adjointe